



SNTPCT
10 rue de Trétagne
75018 PARIS

Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision

Tél. 01 42 55 82 66 / Télécopie 01 42 52 56 26

Courrier électronique : sntpct@wanadoo.fr

Site : www.sntpct.fr

Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 – représentatif au niveau
professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

COMMUNIQUÉ

Depuis le vendredi 12 janvier, sont apparus sur différents réseaux des messages et des analyses, soit anonymes, soit émanant d'associations créées récemment, peut-être même pour l'occasion,

Lesquels prétendent, ouvertement ou non, vouloir influencer les membres du SNTPCT quant à la position qu'ils devraient prendre relativement à l'Accord de revalorisation proposé par la partie patronale lors de la Commission paritaire qui s'est tenue le 10 janvier 2024.

Ces messages reprennent en réalité l'ensemble des arguments que l'une des Organisations syndicales de salariés a émis lors de ces négociations pour rejeter cet Accord purement et simplement, sans donner d'autres perspectives qu'un blocage des négociations et un bras de fer prolongé avec la partie patronale.

Hormis le fait :

- Que les membres du SNTPCT n'ont pas de conseils à recevoir de quiconque, chacun étant conscient et responsable des positions qu'il prend au sein de notre Organisation,
- Que certaines Organisations préfèrent qu'il n'y ait aucun accord et aucune revalorisation après cinq semaines d'actions de grève plutôt que quelque chose,

il est regrettable que de tels arguments passent au travers de messages anonymes et sortent du cadre institutionnel fixé par le Code du travail.

Paris, le 15 janvier 2024
